



Dans le cadre du **Programme de subvention aux véhicules collectifs accessibles (PSVCA)**, la sélection des dossiers par région est effectuée selon le principe du premier arrivé, premier servi.



Une demande sera considérée comme complète lorsque tous les éléments indiqués ci-après auront été transmis.

Demande d'aide financière pour un véhicule adapté

Formulaire V-3039  signé par le demandeur ¹	
Preuve d'inscription auprès du répondant d'un système de transport ou document délivré par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) qui atteste que l'automobile est autorisée à effectuer du transport rémunéré de personnes	
Copie de l'immatriculation du véhicule	
Preuve d'assurance pour les véhicules de location à court terme et les autobus	
Copie de la facture d'achat du véhicule et des adaptations apportées à celui-ci (la facture doit indiquer chacun des dispositifs d'accessibilité et son coût)	
Pour les véhicules adaptés en usine : <ul style="list-style-type: none"> facture de l'adaptation émise par l'entreprise accréditée contenant les renseignements mentionnés dans la section « Caractéristiques minimales des automobiles qualifiées et des véhicules destinés à la location à court terme et accessibles » des modalités d'application 2021-2024  	
Certificat de vérification mécanique effectuée par un mandataire accrédité par la SAAQ	
Déclaration signée du fournisseur ou du fabricant effectuant la conversion du véhicule attestant que le véhicule adapté est conforme à toutes les normes fédérales applicables en matière de sécurité	
Si le demandeur est une personne morale : <ul style="list-style-type: none"> copie du règlement interne ou de la résolution du conseil d'administration afin de démontrer que la personne qui présente la demande d'aide financière a été autorisée par le demandeur à le faire en son nom et qu'elle est dûment autorisée pour signer tout document ou entente à cet effet avec le ministre 	

¹ N'oubliez pas d'inscrire, sur le formulaire, votre numéro d'assurance sociale **ou** votre numéro d'entreprise du Québec, votre numéro de taxe sur les produits et services ainsi que votre numéro de taxe de vente du Québec.

Demande d'aide financière à la transformation d'autobus accessibles

Formulaire V-3030  signé par le demandeur ¹	
Copie du permis de transport par autobus délivré par la Commission des transports du Québec	
Copie de l'immatriculation du véhicule	
Preuve d'assurance	
Copie de la facture d'achat du véhicule et des adaptations apportées à celui-ci. La facture doit : <ul style="list-style-type: none">• indiquer chacun des dispositifs d'accessibilité et son coût• contenir les renseignements mentionnés dans la section « Caractéristiques minimales des autobus accessibles » des modalités d'application 2021-2024 	
Déclaration signée du fournisseur ou du fabricant effectuant la conversion du véhicule attestant que le véhicule adapté est conforme à toutes les normes fédérales applicables en matière de sécurité	
S'il s'agit d'une personne morale : <ul style="list-style-type: none">• copie du règlement interne ou de la résolution du conseil d'administration afin de démontrer que la personne qui présente une demande d'aide financière a été autorisée par le demandeur à le faire en son nom et qu'elle est dûment autorisée pour signer tout document ou entente à cet effet avec le ministre	